

<https://www.pressegauche.org/Les-charges-de-cours-denoncent-la-composition-du-Comite-d-experts-sur-la>



Les chargés de cours dénoncent la composition du Comité d'experts sur la liberté académique



- Communiqués -
Publication date: vendredi 26 mars 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Les chargés de cours dénoncent la composition du Comité d'experts sur la liberté académique

Gatineau, le 25 mars 2021. - C'est avec consternation que le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO (SCCC-UQO) a appris que le Comité d'experts sur la liberté académique, piloté par Alexandre Cloutier, ne compterait aucun chargé de cours parmi ses membres.

Pourtant, ces derniers offrent la majorité des cours dans les universités québécoises.

À l'UQO, ce sont environ 70 % des cours de premier cycle qui sont offerts par des personnes chargées de cours. Pour ces dernières, la liberté académique est en grande partie théorique.

Du fait de leur précarité et de leur exclusion de la collégialité universitaire, les personnes chargées de cours subissent de front toutes les atteintes à la liberté académique. « *À l'Université d'Ottawa, Madame Lieutenant-Duval, chargée de cours, a été suspendue et Monsieur Attaran, professeur, n'a reçu aucun avertissement. Nous croyons que le statut d'emploi explique en grande partie cet écart de traitement*, a déclaré Marie-Josée Bourget, présidente du SCCC-UQO.

Le gouvernement du Québec a annoncé mardi que ce Comité d'experts compterait, en plus de Monsieur Cloutier, trois professeurs et un étudiant. « *Madame McCann semble avoir une vision de l'université ancrée dans le 20 e siècle. Il est temps qu'elle revienne sur Terre et constate que l'université a changé* », a poursuivi Madame Bourget.

Le SCCC-UQO a été fondé en 1992 et compte environ 700 membres répartis à Gatineau et à Saint-Jérôme. Il est le syndicat le plus représentatif de l'Université du Québec en Outaouais.